

tion de cette partie de la Saône, un service que MM. les ingénieurs des ponts-et-chaussées pourraient seuls apprécier mais s'il en était ainsi, il serait permis d'espérer que l'État daignerait contribuer, pour sa part, aux frais d'une entreprise, dont le produit augmenterait certainement nos richesses artistiques et dont la réussite très-probable, doterait la ville de Lyon d'un des plus beaux monuments de bronze que l'Europe puisse posséder (1).

E.-C MARTIN-DAUSSIGNY.

(1) Des idées très-diverses ont été émises à l'occasion de la découverte de cette jambe de cheval. Quelques-uns, Adamoli entre autres, ont prétendu qu'elle appartenait à la statue équestre d'Antistius, dont notre musée lapidaire possède l'inscription. D'autres ont combattu cette opinion.

Si les archéologues qui ont si longuement disserté à ce sujet avaient possédé les connaissances artistiques qui leur sont nécessaires, ils auraient de suite reconnu que la jambe de cheval, trouvée en 1766, est du premier siècle, et l'inscription de la fin du deuxième ou de la première partie du troisième; cette remarque aurait mis fin au débat.

Du reste, en 1840, un autre fragment de jambe de cheval en bronze a été rencontrée, dans les eaux de la Saône et sur la rive droite, vis-à-vis le lieu où l'on avait découvert la première. Le style de celle nouvellement retrouvée, est d'une époque de décadence qui se rapporterait très-bien avec le caractère de l'inscription. Nous nous contentons de faire cette remarque, sans prétendre rien décider à cet égard.